

Demande de diffusion de message sur les panneaux d'affichage lumineux

A RETOURNER AU MINIMUM 2 SEMAINES AVANT LA DATE DE LA MANIFESTATION AU SERVICE ASSOCIATION

Par e-mail.: association@ville-tarare.fr ou par courrier: 2 place de l'Hôtel de Ville – 69170 TARARE

Date de la demande :
Service / Association / Organisme :
Adresse (du siège pour les associations) :
Nom du demandeur :
Mail:
Tél.:Signature:
Vous pouvez nous transmettre votre affiche en format numérique (format jpeg ou png) par e-mail. Si les informations sont lisibles nous pourrons l'afficher sur les panneaux lumineux. Sinon vous pouvez remplir les informations ci-dessous pour que nous créions un message :
Organisateur.:
Intitulé de la manifestation :
Date et heure de la manifestation :
Lieu de la manifestation

La mise en page, le rédactionnel, les plages de diffusion... sont déterminés par la Ville, seule gestionnaire des supports de communication. Le demandeur ne recevra de réponse que si le message n'a pu faire l'objet d'un affichage.

MENTIONS LEGALES

La Ville de Tarare protège la confidentialité des données personnelles que vous lui confiez. Les données qui vous sont demandées sont strictement nécessaires pour l'utilisation des panneaux d'affichage lumineux et l'agenda du site internet de la Ville. Les informations qu'elles contiennent sont protégées, non transmises à un tiers, et seront conservées pendant la durée légale et celle de leur utilité. Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer les droits relatifs à vos données personnelles auprès de la référente RGPD par courriel rgpd@villetarare.fr, ou par courrier à Mairie de Tarare, RGPD, 2 place de l'hôtel de ville, 69170 Tarare.